

SAUVONS LE BENIN

Bulletin d'information de la résistance – 31 Mai 2019 – 1^{ère} année – N°8 – Gratuit



L'appel de François Hollande à la communauté internationale

LIRE P. 7 ET 8



Le CSDB rejette le parlement privé de Talon et appelle à la résistance

LIRE P. 8

Crime contre l'humanité au Bénin

La diaspora appelle à l'ouverture d'une enquête internationale

LIRE P. 2,3,4,5,6,7 ET 8

Des parlementaires français s'inquiètent de la situation et interpellent leur gouvernement

LIRE P. 7 ET 8

Talon tue, vole, emprisonne et fait exiler ses opposants

LIRE P. 2,3,4,5,6,7 ET 8

Le rapport accablant d'Amnesty International

LIRE P. 8

Les neuf exigences de l'opposition

LIRE P. 14 ET 15

Bénin

TALON TUE, VOLE, EMPRISONNE ET FAIT EXILER SES OPPOSANTS



Le Bénin était une démocratie de premier plan avec un engagement profond et permanent sur les questions relatives à l'Etat de droit et aux Droits de l'Homme. Depuis les années 90, de nombreux pays africains

et même d'autres continents ont observé avec intérêt et attention l'évolution de la situation politique au Bénin, considéré comme un modèle d'Etat de droit et de démocratie. Mais depuis l'arrivée au pouvoir du président Patrice Talon, le 06 avril



2016, l'on assiste à une dérive du pays vers une dictature autocratique. La situation du Bénin en matière de respect des Droits de l'Homme est extrêmement préoccupante.

En effet, la présidence de Monsieur Patrice Talon est marquée par la mise en place de mesures dangereuses qui menacent les libertés individuelles, la vie privée, le droit à la sécurité personnelle, les libertés d'assemblée pacifique et d'association, ainsi que d'expression, de religion ou de conviction. La Loi N°2017-44 portant recueil du renseignement en République du Bénin votée par l'Assemblée nationale, sur proposition des députés de la majorité parlementaire soutenant les actions du chef de l'Etat, et la proposition de loi portant charte des partis politiques montrent bien le désir manifeste du gouvernement d'installer une police politique dans le pays avec pour but de réprimer les opposants par le biais d'un certain nombre de mesures attentatoires aux libertés civiles et politiques.

Or, les Droits de l'Homme sont le fondement de la liberté, de la justice, de la

paix et dont le respect permet à l'homme de se développer. Aujourd'hui, au Bénin, ils sont violés impunément. Les Béninois s'inquiètent sérieusement du rétrécissement de l'espace démocratique et de libertés. Les appréhensions sont générales s'agissant des conséquences des diverses lois liberticides et scélérates déjà adoptées par les députés proches du pouvoir, à la demande du chef de l'Etat.

La méconnaissance et le mépris des Droits de l'Homme par les autorités béninoises conduisent à des actes despotiques qui révoltent la conscience des citoyens. La tendance du gouvernement du Bénin à la restriction de la liberté d'expression, d'association, de manifestation et à l'intimidation à l'égard de ceux qui expriment des opinions critiques concernant ses actions est palpable. Il s'agit d'une politique de répression qui se met légalement en place, illustrée notamment par :

- l'emprisonnement arbitraire d'une centaine d'opposants pour leurs opinions ;
- la fermeture, la suspension ou le piratage des médias d'expression libre

(La Nouvelle Tribune, Sikka Tv, Soleil Fm...);

- le massacre en masse des populations civiles à mains nues les 1er et 2 mai 2019 à Cotonou et à Kandi par l'armée qui a tiré à bout portant des balles réelles (au moins dix morts et plusieurs blessés graves);
- l'enlèvement, l'agression physique ou la persécution des activistes du web;
- l'emprisonnement ou la garde à vue des journalistes d'investigation pour leurs écrits;
- la persécution des opposants poussant plus d'une centaine à l'exil en France, aux Etats-Unis, au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire;
- l'exclusion de tous les partis d'opposition des élections législatives du 28 avril 2019 à travers des mesures d'exclusion financière et administrative;
- l'encercllement du domicile de Monsieur Boni Yayi, Ancien président de la République du Bénin (2006-2016), Ancien président de l'Union Africaine), depuis le 1er mai 2019, en résidence surveillée pour avoir appelé à l'annulation de la parodie de scrutin du 28 avril 2019.

Ces violations se produisent alors même que s'effondre l'État de droit au Bénin, dans un climat d'attaques constan-

tes du gouvernement contre les opposants, les travailleurs, le peuple en général.

Malgré les multiples désapprobations et condamnations de l'Union Européenne, des Nations-Unies, de l'Union Africaine, de la CEDEAO, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de la France, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Ancien président français François Hollande, de la communauté scientifique internationale, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie et de bien d'autres organisations internationales crédibles, qui ont dénoncé l'inquiétant recul de la démocratie au Bénin avec des « élections non inclusives » et la purge sauvage au sein de l'opposition, le président Patrice Talon a installé ses 83 députés nommés le 28 avril 2019.

Le peuple béninois ne reconnaît pas la légitimité de ce parlement privé. Il l'a d'ailleurs fait savoir le 28 avril 2019 en s'abstenant à plus de 90%, le taux d'abstention le plus élevé depuis le renouveau démocratique. Même si la Commission électorale nationale autonome (CENA) et la Cour constitutionnelle présidée par l'avocat personnel du président de la République, Me Joseph Djogbénou, ont tripatouillé le taux de participation, en annonçant respectivement 22,99 et 27,12%.

L'APPEL DE LA DIASPORA AUX PTF ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES



munauté nationale et internationale, le président Patrice Talon s'est entêté et est allé jusqu'au bout de son plan d'enterrement de la démocratie béninoise.

Une parodie d'installation sans aucune solennité, entre députés nommés et personnel parlementaire terrorisé par la présence massive de militaires armés jusqu'aux dents. Pas de délégations d'Assemblées nationales de pays amis comme c'était la tradition. L'objectif était clair : faire vite et s'éclipser. C'est la preuve que le Bénin est totalement isolé sur la scène sous régionale, régionale, continentale et internationale.

Les Béninois patriotes de la diaspora ne reconnaissent pas la légitimité de cette Assemblée privée installée sous la menace des armes et le terrorisme des populations. Elle ne représente pas le peuple béninois. Aucune loi votée par elle ne sera acceptée.

Le CSDB estime qu'il ne doit pas y avoir de coopération avec les dictateurs et demande aux partenaires techniques et financiers et autres institutions internationales de geler leurs concours financiers et d'exclure le parlement illégitime du Bénin des organisations régionales et internationales.

Le CSDB exhorte les Béninois patriotes de la diaspora et le peuple béninois à poursuivre sereinement la Résistance jusqu'à faire tomber l'autocratie en cours dans le pays.

Enfants du Bénin, restons debout pour rejeter le parlement privé du président Patrice Talon et vaincre sa dictature autocratique.



M

algré les nombreux messages de condamnation et de désapprobation de la communauté internationale en réaction à l'organisation d'élections législatives non inclusives, Patrice Talon a installé les 83 employés de sa nouvelle

Assemblée privée.

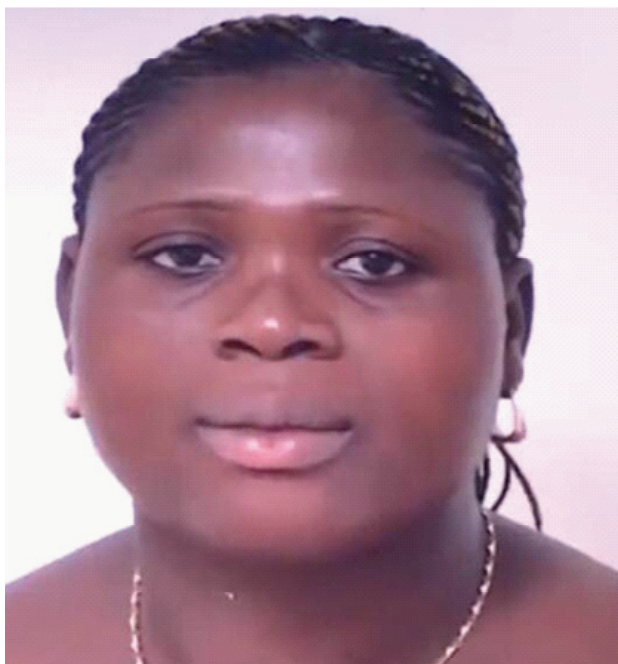
Tous les députés-fonctionnaires nommés le 28 avril 2019 viennent uniquement de son camp, puisque toutes les listes des partis d'opposition ont été invalidées à dessein par la Commission électorale nationale autonome (CENA) et la Cour constitutionnelle présidée par son avocat personnel, Joseph Djogbénou, et le scrutin non inclusif a été marqué par un très faible taux de participation, moins de 10%, soit plus de 90% d'absentéisme.

Ce jeudi 16 Mai 2019, en effet, la chambre d'enregistrement du dictateur Patrice Talon, 8ème législature, a été installée sous haute surveillance policière et militaire. Un impressionnant dispositif sécuritaire a été déployé à Porto-Novo et même à Cotonou. Pick-up, chars anti-émeutes et même des parachutistes commandos. Du jamais vu en pareille circonstance, depuis le renouveau démocratique.

Les Béninois patriotes de la diaspora réunis au sein du Collectif pour la Sauvegarde de la Démocratie au Bénin (CSDB) constatent qu'en dépit des multiples appels de la com-

Crime contre l'humanité au Bénin

LE CSDB APPELLE À L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE



Les Béninois patriotes de la diaspora réunis au sein du Collectif pour la Sauvegarde de la Démocratie au Bénin (CSDB) appellent à l'ouverture rapide d'une enquête internationale totalement indé-

pendante sur les tueries perpétrées à Cadjèhoun et à Kandi par l'armée béninoise, les 1er et 2 Mai 2019, crimes ayant fait une dizaine de morts et des blessés très graves. Les corps des victimes sont confisqués à la morgue par le gouvernement, d'autres corps portés disparus, les dossiers médicaux des blessés et même ceux des personnes tuées à bout portant par les tirs à balles réelles de l'armée saisis.

Le CSDB affirme que les exactions de l'armée béninoise sont constitutives de crimes contre l'humanité et doivent être fermement condamnées par les organisations nationales et internationales en charge des Droits de l'Homme et sévèrement punies par

les juridictions africaines et internationales compétentes. Il y a un besoin urgent de justice pour les Béninois, qui font l'objet d'une campagne de nettoyage par l'armée et la police qui tuent, enlèvent, arrêtent et agressent, en raison de leur appartenance politique.

Le CSDB rend notamment responsables Patrice Talon, Olivier Boko, le chef d'Etat-major général des forces armées, Patrick Jean-Baptiste Aho, le chef d'Etat-major de l'armée de terre, Fructueux Gbaguidi, le chef d'Etat-major de l'armée de terre adjoint, Abou Issa, le directeur de cabinet militaire, Bertin Bada, le directeur des services de renseignement, Pamphile Zomahoun, le ministre de la défense nationale, Fortunet Alain Nouatin, le ministre de l'intérieur, Sacca Lafia, le directeur général de la police Républicaine, Nazaire A. Hounnonkpè, et le directeur général de la police Républicaine adjoint, Soumaïla Allabi Yaya, desdites exactions et entend les poursuivre devant les juri-





dictions compétentes.

Le CSDB encourage toutes les organisations nationales et internationales à persévérer dans le processus de collecte de preuves pénales pour faire avancer les poursuites devant les cours et tribunaux adéquats.

Le CSDB :

- demande au haut commandement militaire et policier la levée immédiate des mesures de surveillance de la résidence de l'Ancien Président de la République Thomas Boni YAYI,
- exige la libération sans délai et sans condition de tous les prisonniers politiques,
- réclame la création des

conditions favorables au retour au Bénin de tous les exilés politiques et la fin des enlèvements et persécutions des opposants.

Le CSDB alerte les organisations nationales et internationales des Droits de l'Homme sur la situation de notre compatriote Bertin Sègbowè Koovi, arbitrairement détenu en Guinée Equatoriale depuis un mois, pour ses opinions politiques sur la situation qui prévaut dans son pays, à la demande du gouvernement du Bénin.

Le CSDB restera toujours aux côtés du peuple béninois pour la restauration de la démocratie et de l'Etat de droit.

MASSACRE DES POPULATIONS CIVILES À COTONOU ET À KANDI : LA DIASPORA S'INDIGNE ET RENDE HOMMAGE AUX MARTYRS



C'est avec une grande fierté que la Diaspora béninoise, organisée au sein du Collectif pour la Sauvegarde de la Démocratie au Bénin (CSDB), accueille la déculottée infligée à Patrice Talon lors des élections législatives du 28 avril 2019. On le savait illégitime, vomie par le peuple du fait du traitement inhumain auquel il soumet ses concitoyens qui l'ont pourtant élu trois ans plus tôt, à 65%, mais pas à ce point.

La Cour Constitutionnelle, dirigée par l'avocat personnel de Patrice Talon, a «validé» la parodie d'élections législatives du 28 avril 2019. Voilà qui ne surprend personne de la part de son président. Cette Cour est allée plus loin que la CENA dans le tripatouillage des résultats. Joseph Djogbénou a inventé plus de 200 mille votants supplémentaires pour tenter d'améliorer le taux de participation en le portant à 27,12% contre 22,99% de la CENA. C'est peine perdue car tout le monde sait que plus de 90% des électeurs béninois ont boycotté ces élections qui n'ont aucune crédibilité aux yeux des béninois et de la communauté internationale.

La Diaspora dit : bravo et félicitations pour cet exploit. C'est une victoire appréciable et un indicateur intéressant pour la suite des événements. Elle apprécie cette performance comme un signe de maturité d'un peuple qui inspire respect.

Ayant été désavoué lors des législatives exclusives du 28 avril 2019, le président Talon devrait en tirer toutes les conséquences. C'est du moins ce qui aurait été fait dans toute démocratie digne de ce nom. Mais en lieu et place, il est entré dans une furie répressive tous azimuts à travers tout le pays. Le 1er mai, des travailleurs ont été sévèrement réprimés. Les 1er et 2 mai, il fait tirer à balles réelles sur les populations qui manifestent pacifiquement à Kandi, à Cotonou et ailleurs dans le pays faisant une dizaine de morts.

Des informations crédibles font état de la confiscation des corps des victimes ainsi que du traficottage des dossiers médicaux afin de

cachez les crimes.

En plus des crimes politiques et économiques commis contre le peuple, comme si cela ne suffisait pas, Patrice Talon vient ainsi d'aggraver son cas en commettant des crimes de sang contre les populations à mains nues. Ces derniers forfaits signent définitivement la défaite morale de la gouvernance Talon. Honte à lui.

La diaspora émue, s'en indigne. Elle élève une vive protestation contre le climat de terreur que ce président illégitime abat sur son peuple.

Le CSDB s'incline devant tous ceux qui sont tombés en défendant l'intérêt commun et présente à leurs familles ses sincères condoléances et souhaite aux blessés un prompt rétablissement.

Notre peuple a beaucoup appris de la gouvernance patrimoniale et mafieuse, affameuse, dictatoriale et autocratique de Patrice Talon. Il vient d'en faire la démonstration à travers les dernières législatives. Il vient ainsi de relever un premier défi. Mais le plus dur reste à faire : Prendre d'assaut l'autocratie en œuvre, la détruire et restaurer à la place la démocratie confisquée et prendre possession en toute souveraineté des ressources du pays accaparées par le clan Talon. Il ne lui reste qu'à poursuivre la résistance en renforçant ses structures indépendantes contre le pouvoir failli.

Dans ce combat patriotique pour la restauration de la démocratie et de l'Etat de droit, la diaspora prendra toute sa part à travers sa contribution citoyenne sous différentes formes.

Le CSDB est convaincu qu'un peuple comme celui du Bénin, décidé à lutter pour sa liberté, pour son indépendance, pour se prendre en charge, pour se débarrasser d'une dictature autocratique, est un peuple invincible.

Non au climat de terreur imposé au peuple par le dictateur Talon

A bas l'autocratie au Bénin pour que vive le peuple.

Peuple du Bénin debout pour des victoires encore plus éclatantes.



Recul démocratique au Bénin

Des parlementaires français soutiennent la résistance des Béninois



ne délégation du Collectif pour la Sauvegarde de la Démocratie au Bénin (CSDB) a longuement échangé, ce Mercredi 15 Mai 2019, avec les députés français Clémentine Autain (Présidente du Groupe d'Amitié France-Bé-

nin), Ugo Bernalicis et Eric Coquerel, à l'Assemblée nationale française, à Paris. Ce fut environ deux heures d'échanges fructueux, élargis à leurs assistants.

Au cours de cette séance de travail, il a été notamment question de la situation politique au Bénin marquée par :

- la violation des Droits de l'Homme avec des tirs à balles réelles de l'armée sur des populations civiles à mains nues à Cotonou et à Kandi,
- l'effondrement total de l'Etat de droit,
- la démolition du tissu démocratique,
- les bavures policières et militaires occasionnant une dizaines de morts et des blessés très graves dans le rang des popu-

lations,

- l'exclusion des partis d'opposition des élections législatives du 28 avril 2019,
- les enlèvements de citoyens pour leurs opinions politiques pour des destinations inconnues,
- les arrestations et emprisonnements arbitraires d'opposants politiques,
- l'instauration d'un climat de terreur et d'une dictature autocratique,
- la restriction de l'espace démocratique avec la suspension, la fermeture et le piratage des médias indépendants et l'emprisonnement ou la garde à vue de journalistes pour leurs écrits,
- l'instrumentalisation de la justice contre les opposants et la vassalisation des institutions de la République dont l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle, la Cour Suprême et la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication,
- l'interdiction des manifestations publiques et la répression sanglante et meurtrière des manifestations pacifiques,
- la torture morale infligée à l'ancien Chef de l'Etat Thomas Boni YAYI avec l'encer-

clement de son domicile par la police et l'armée depuis le 1er Mai 2019,

- l'exil politique forcé de plusieurs leaders de l'opposition en Europe, aux Etats-Unis et en Afrique.

Sur chaque point, des exemples précis ont été donnés aux parlementaires français pour leur faire toucher du doigt la gravité de la situation. Des éléments de preuve leur ont été également fournis sur place pour leur permettre de mieux comprendre le basculement du Bénin dans une autocratie brutale et criminelle. Très attentifs aux différents exposés qui leur ont été faits par la délégation du CSDB sur l'état désastreux de la Nation béninoise, les parlementaires français ont pris le ferme engagement de mobiliser d'autres députés français pour faire entendre, en France et au plan international, la voix du peuple béninois meurtri, terrorisé, affamé et méprisé par le pouvoir de Patrice Talon. Le CSDB dont la délégation était composée de Valérien Yèhouénou, Léonce Houngbadji, Honoré Lokossa, Doris Bossoudaho et Irène Assossou adresse ses sincères remerciements aux députés Clémentine Autain, Ugo Bernalicis et Eric Coquerel et à tous leurs collaborateurs pour leur disponibilité, leur écoute active et l'intérêt qu'ils accordent à la situation politique au Bénin.

Clémentine Autain « entend mobiliser d'autres députés pour faire entendre la voix d'une population dont les droits sont bafoués au quotidien »

« Je suis très heureuse d'avoir reçu cet après-midi à l'Assemblée nationale des représentants du Collectif pour la Sauvegarde de la Démocratie au Bénin, qui ont pu m'alerter sur le basculement de leur pays dans une autocratie brutale et criminelle.

En mars 2018, M. Talon, Président de la République du Bénin, était reçu à l'Élysée par Emmanuel Macron. Celui-ci avait alors salué le «courage de ses réformes» et «l'ambition» de sa politique en faveur de la croissance économique. Au cours de l'année, pourtant, les atteintes aux droits de l'homme se sont multipliées : limite du droit de grève à 10 jours par an (!), criminalisation et poursuite des opposants politiques, accaparement des ressources du pays par le Président et ses proches... Quant aux élections législatives du 28 avril dernier, elles se sont apparentées à une parodie de démocratie : éviction des partis d'opposition au nom d'un prétendu «assainissement du paysage politique», arrestations précédant le scrutin, blocage de l'accès internet, etc.

La répression des manifestations a fait plusieurs morts, marquant un raidissement du pouvoir en place. Face à cette situation, et en tant que Présidente du Groupe d'Amitié France-Bénin, j'entends mobiliser d'autres députés pour faire entendre la voix d'une population dont les droits sont bafoués au quotidien. »

La députée Sabine Rubin interpelle le gouvernement français

La députée française Sabine Rubin de « La France Insoumise » vient d'interpeller le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, sur la position de la France par rapport aux dérives autocratiques de Patrice Talon au Bénin. Cette interpellation du gouvernement français fait suite à une séance de travail du Collectif pour la Sauvegarde de la Démocratie au Bénin (CSDB) avec des parlementaires de la LFI pour les informer et les sensibiliser sur la dégradation de la situation politique nationale.





« Bénin : le Talon de fer »

ASSEMBLÉE NATIONALE



ous avons reçu une délégation d'opposants béninois du PCB, PLP, et USL, en exil suite aux élections tronquées, aux assassinats de manifestants, et aux arrestations arbitraires. Quand le gouvernement sortira-t-il de l'ambiguïté pour condamner enfin ces graves entorses à l'État de droit, comme il n'hésite

pas à le faire pour d'autres régimes ?

J'ai interrogé Jean-Yves Le Drian à ce propos : Mme Sabine Rubin appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères sur l'attitude du gouvernement vis-à-vis du régime béninois.

Patrice Talon, président de la République du Bénin depuis 2016, et investisseur de longue date dans les campagnes électorales de son pays, a progressivement attribué à sa société privée les marchés les plus rentables, notamment ceux ayant trait au coton, et jusqu'à certaines activités censément régaliennes, comme la collecte des recettes douanières.

Il est également à l'origine d'une série de lois liberticides, supprimant ou restreignant par exemple le droit de grève pour des secteurs entiers de l'économie, et laissant donc les travailleurs plus vulnérables que jamais face à leurs employeurs. Le terrorisme, dont une actualité brûlante nous rappelle la présence au nord du pays, est également alimenté par sa décision d'abandonner la sécurité du parc de la

Pendjari à des milices privées.

Hautement impopulaire, il a également attenté au processus électoral ; sa majorité, composée pour l'essentiel de députés issus d'autres formations, constitue de fait un parti unique : pour exister, un parti doit disposer de plusieurs sièges dans différentes régions, justifier de mille cinq cent adhérents, déposer en son nom, c'est-à-dire sans construire d'alliance, l'équivalent de trois cent mille euros en caution, puis recevoir un certificat de conformité que seul peut délivrer le ministre de l'intérieur.

Le pays compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de détenus politiques, arrêtés pour certains dans les hôpitaux à l'issue de manifestations réprimées, auxquels s'ajoutent les opposants vivant clandestinement dans leur propre pays, ceux ayant trouvé refuge en France, et ceux s'étant exilés dans les pays voisins. Pourtant, le lundi 5 mars 2018, le président de la République française déclarait que Patrice Talon était "le bienvenu en France", et qualifiait le Bénin de "stable" et "démocratique", avant d'évoquer les multiples investissements français sur place, c'est-à-dire l'assurance crédit de cent soixante-quinze millions d'euros de la Banque Publique d'Investissement pour la construction du centre hospitalier de Cotonou, et les cent un millions de l'Agence Française de développement, visant censément à développer le tourisme et à lutter contre le dérèglement climatique.

Outre ces participations de la puissance publique, de grandes entreprises françaises ont investi au Bénin, comme le Club Med, ou encore le groupe Safran, Deloitte, et Orange. Aux déclarations du Président de la République française s'ajoute celle du ministère des Affaires étrangères qui, le vendredi 3 mai 2019, après que l'armée béninoise a ouvert le feu sur une foule de manifestants pacifiques, renvoyait dos à dos l'opposition et le gouvernement en appelant "tous les acteurs politiques à faire preuve de retenue".

M. le ministre compte-t-il condamner plus fermement et sans ambiguïté les exactions du régime de Patrice Talon, comme il n'hésite pas à le faire pour d'autres régimes, et envisage-t-il des pressions économiques par le biais d'entreprises françaises bénéficiant d'aides publiques de l'État, afin d'aider à ce que soit retrouvé le chemin du dialogue et de la démocratie ? »

Les députés français Laetitia Avia et Hubert Julien-Laferrrière d'inquiètent de la situation au Bénin

Une délégation du Collectif pour la Sauvegarde de la Démocratie au Bénin (CSDB) a rencontré ce Jeudi 23 Mai 2019, les députés Laetitia AVIA et Hubert JULIEN-LAFERRIÈRE de La République En Marche (LREM). Léhady Soglo, Valentin Djènontin, Francis Loko et Mariette Fadikpè ont saisi l'occasion de cette séance de travail pour les informer et les sensibiliser sur la dégradation de la situation sociopolitique au Bénin.

L'accueil des Parlementaires fut très chaleureux et les échanges fructueux.

Le Mercredi 15 Mai 2019, le CSDB avait échangé avec d'autres députés français dont Clémentine Autain, Ugo Bernalicis et Eric Coquerel.



Deuil de la démocratie béninoise

François Hollande s'inquiète et interpelle la communauté internationale

Dans un communiqué de presse en date du 18 Mai 2019, l'Ancien Chef de l'Etat français François HOLLANDE a exprimé sa « vive préoccupation » sur la dégradation de la situation politique au Bénin.

La grave crise politique qui frappe le Bénin est marquée par la violation des Droits de l'Homme, la persécution des opposants, l'exclusion de l'opposition des élections législatives du 28 Avril 2019, les enlèvements et emprisonnements d'opposants, les tueries massives des populations civiles à mains nues les 1er et 2 Mai 2019 perpétrées par l'armée à Cotonou et à Kandi (plus de 10 morts) et le deuil de la démocratie.

L'Ancien Président français a lancé un appel pressant en direction de « la communauté internationale » pour qu'elle prenne très rapidement la pleine mesure de la situation avant qu'il ne soit trop tard.

François HOLLANDE s'est également intéressé à la situation de l'Ancien Chef de l'Etat béninois Thomas Boni YAYI, en résidence surveillée depuis le 1er Mai 2019, privé de visites familiales et médicales et très souvent d'électricité, l'armée et la police ayant entièrement bouclé son domicile. Son avocat a été interdit à maintes reprises de lui rendre visite.

François HOLLANDE dénonce ces traitements inhumains et dégradants et s'indigne contre « les graves atteintes portées aux droits de l'opposition et à la démocratie au Bénin ».



Pour avoir appelé à l'annulation de la parodie d'élections législatives tenue le 28 Avril 2019 entre les deux partis politiques se réclamant de la mouvance présidentielle, l'ancien Chef de l'Etat Boni Yayi a été placé en résidence surveillée. L'ancien président de l'Union africaine subit ce traitement inhumain et dégradant parce qu'il a appelé à la résistance contre l'autocratie.

Après les Nations-Unies, l'Union Européenne, les Etats-Unis d'Amérique à travers l'ambassade américaine à Cotonou, l'Union Africaine, la CEDEAO, Amnesty International, la communauté scientifique internationale et bien d'autres organisations internationales, l'Ancien Président français alerte ainsi à son tour l'opinion publique internationale sur l'inquiétant recul de la démocratie au Bénin.

Paris, le 18 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

DU CABINET DE M. FRANÇOIS HOLLANDE

Le Président François Hollande exprime sa vive préoccupation après les graves atteintes portées aux droits de l'opposition et de la démocratie au Bénin, et en particulier au traitement réservé à l'ancien Président de la République du Bénin, Monsieur Thomas Boni Yayi. Il appelle la communauté internationale à la plus grande vigilance et à bien mesurer les conséquences d'une telle dégradation de la situation dans une région déjà menacée par des attaques terroristes.

Une répression postélectorale inquiétante

- **Quatre morts par balle dont une mère de sept enfants**
- **Des familles font face à des obstacles administratifs pour récupérer les corps des victimes**
- **Des manifestants blessés sont arrêtés et empêchés d'accéder aux soins**

AMNESTY INTERNATIONAL



L

a répression a atteint des proportions inquiétantes au Bénin où quatre personnes ont été tuées lors des manifestations post-électorales, et les familles des victimes peinent à récupérer les corps du fait d'obstacles

administratifs, a déclaré Amnesty International aujourd'hui.

L'organisation a documenté entre le 28 avril, jour des élections législatives, et le 2 mai, la mort par arme à feu, d'au moins quatre personnes composées d'une mère de sept enfants, d'un jeune de 19 ans, et de deux autres hommes.

A Cotonou, la plus grande ville du pays, les forces de sécurité ont procédé à des arrestations arbitraires y compris un blessé grave. Des fouilles systématiques et des interrogatoires de simples passants sont également opérés dans le quartier Cadjéhoun où réside l'ancien président Yayi Boni.

« En multipliant les obstacles pour la récupération des corps par les familles des victimes, en arrêtant arbitrairement des personnes, y compris un blessé par balle, et en restreignant le passage dans le quartier de résidence d'un ancien président, les autorités béninoises ont fait le choix d'attaquer de front les droits humains plutôt que de les protéger, » a déclaré Samira Daoud, directrice régionale adjointe d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

« L'usage excessif de la force est contraire à l'exercice du droit de manifester tel que reconnu par la constitution béninoise et le droit international. Les autorités doivent veiller à ce que des enquêtes approfondies et impartiales soient menées sans délai au sujet des personnes tuées par arme à feu et des blessés. Elles doivent aussi s'abstenir de déployer des militaires dans des opérations de maintien de l'ordre public. »

Les députés issus des élections législatives du 28 avril dernier – organisées en l’absence de partis d’opposition et dans un contexte de fermeture de l’accès aux réseaux sociaux – seront installés jeudi 16 mai. Des manifestations qui se sont tenues avant et après les élections pour protester contre la mise à l’écart des partis d’opposition ont été réprimées par les forces de sécurité à coups de gaz lacrymogène, de camions lanceurs d’eau anti-émeute et de tirs à balles réelles.

Amnesty International a pu confirmer la mort de quatre personnes pendant les manifestations. Le 2 mai à Kandi, une ville située au nord du pays, Kandissounon Djayane, un apprenti soudeur de 19 ans est décédé des suites de ses blessures. La veille, il avait reçu une balle à l’abdomen lors des manifestations dans la même ville. Parmi les personnes tuées figure également une femme, mère d’un bébé de neuf mois et de six autres enfants dont le plus âgé a 17 ans.

L’organisation a pu s’entretenir avec des familles qui font face à des obstacles administratifs et de la police pour récupérer les dépouilles des victimes des manifestations.

Un proche d’une victime a déclaré à Amnesty International :

“Tout ce que l’on veut c’est récupérer le corps, procéder à l’enterrement pour pouvoir faire le deuil et passer à l’étape suivante, sans quoi la douleur ne passera pas et on ne pourra pas aller de l’avant.”

Amnesty International a également documenté des cas de blessés qui font l’objet de représailles et de harcèlement de la part des forces de sécurité, notamment sous la forme de surveillance et de détentions arbitraires. Ainsi, un homme de 35 ans, est détenu arbitrairement à la prison civile de Cotonou depuis le 8 mai pour attroupement non armé. Il a été blessé le 1er mai et sa main droite amputée, pour avoir tenté de se débarrasser d’une grenade lacrymogène lancée par les forces de l’ordre. Sans prendre part aux manifestations, il se trouvait à Cadjehoun à Cotonou non loin du domicile de l’ancien chef de l’Etat Yayi Boni.

« Aucun blessé ne doit faire l’objet d’intimidation ou de détention alors qu’il est en train de recevoir des soins, » a déclaré Samira Daoud.

« Les autorités doivent prendre de toute urgence des mesures pour fournir toute assistance nécessaire aux victimes des violences. »

Plusieurs personnes soupçonnées d’être proches de l’opposition ou d’avoir participé aux manifestations des 1er et 2 mai derniers ont été arrêtées dans la rue, sans convocation préalable, par des agents de sécurité en civil et à bord de véhicules banalisés. Des activistes politiques sous pression ont été contraints de quitter le pays pour échapper à des arrestations. Certains d’entre eux sont accusés de “participation à un attroupement non armé pouvant inciter la population à la révolte” ou “incitation à la haine et à la violence par l’usage des réseaux sociaux”.

Ainsi, Habib Ahandessi, un étudiant et web activiste, membre du parti d’opposition Union sociale libérale (USL) a été arrêté dans la soirée du 9 mai par trois policiers dont deux en civil, et placé en garde à vue. Selon son avocat, on lui reproche d’avoir participé aux manifestations du 26 avril sur le campus universitaire de Cotonou et des 1 et 2 mai. Depuis ce 13 mai, il est en détention à la prison civile de Cotonou pour attroupement non armé. Son procès est prévu le 28 mai prochain.

Au quartier Cadjehoun, une vingtaine de membres des forces de sécurité procèdent à des fouilles systématiques à l’entrée des principales rues. L’avocat de Yayi Boni a d’ailleurs été empêché de le rencontrer le 8 mai dernier.

« Les autorités doivent mettre un terme aux fouilles systématiques et lever toute surveillance aux abords du domicile de l’ancien président Yayi Boni, » a déclaré Samira Daoud.

« Toutes les personnes arrêtées uniquement parce qu’elles ont exercé leurs droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique doivent être libérées immédiatement et sans condition. »

Source : Amnesty International

Les neuf exigences de l'opposition



Le président de la République s'est exprimé ce lundi 20 mai 2019, à 20 heures, heure de Cotonou, 21 heures, heure de Paris, dans une allocution télévisée d'une dizaine de minutes sur « le processus électoral ».

Les événements de ces dernières semaines ont profondément troublé la Nation. Mais c'est aujourd'hui que Patrice Talon a choisi de s'adresser à ses compatriotes, après les violences électorales des 28 avril, 1er et 2 mai 2019.

« Le président des riches » est resté déconnecté, et ne modifie pas son cap. Il a parlé des violences électorales et même de l'enlèvement des touristes français sans jamais se remettre en question ! Son discours est une esbroufe, du saupoudrage ; on dirait même que c'est de la provocation. Il refuse d'admettre que c'est le modèle dont il est le champion qui est contesté et qui est à la base des nombreux morts, des blessés graves, des en-

lèvements, arrestations et emprisonnements enregistrés ces dernières semaines.

Patrice Talon a envoyé de la poudre de perlimpinpin aux Béninois et montre qu'il est toujours totalement déconnecté des souffrances du peuple, un président qui se trompe de pays et d'époque.

Les « mesures » annoncées pour tenter de régler cette grave crise politique qui déchire notre pays sont très loin de constituer un tournant dans la politique de ce gouvernement chauve-souris.

Patrice Talon n'a pas changé et ne changera jamais. Il est resté méprisant. 20 jours après avoir ordonné à son armée de tirer à balles réelles sur des populations civiles à mains nues à Cadjèhoun, tuant une dizaine de personnes dont une femme, il présente ses condoléances aux familles éplorées. 20 jours après l'assassinat de son compatriote Fiacre par des terroristes au Nord du Bénin, il vient s'adresser à sa famille pour lui exprimer sa compassion.

Aucune pensée pour les civils blessés. Aucun



mot pour les personnes injustement emprisonnées. Silence radio sur l'assignation à résidence du président Boni Yayi et les enlèvements d'opposants.

En France, les policiers sont félicités pour avoir maintenu l'ordre public sans tirer des balles réelles sur des manifestants mais au Bénin on félicite les forces de défense et de sécurité qui tirent à bout portant sur des populations civiles non armées qui réclament la démocratie et l'Etat de droit.

Le chef de l'Etat aurait dû se taire. Il invite son parlement « personnel » composé de ses 83 employés à « démentir les suspicions légitimes ». « Mort de rire ». C'est comme si on demande à un enfant béninois de renier son propre père.

Après son forfait du 28 avril 2019, le président de la République appelle à la relecture de la charte des partis politiques et du code électoral. C'est de la ruse. A quoi servira aujourd'hui une telle relecture ? Avant sa parodie d'élections législatives, il avait une soixantaine de députés aux ordres. En ce moment, il refusait la relecture des lois drones qu'il a fait voter les yeux fermés par ses godillots. Ce n'est pas aujourd'hui où il a installé son parlement privé sous la menace des armes et le terrorisme des populations qu'il le ferait.

A quoi servira aussi son appel pour des « échanges directs, francs et constructifs avec la classe politique » ? Depuis quand Patrice Talon a été « direct, franc et constructif » avec les Béninois ? Depuis quand il a commencé par respecter sa parole ? Cette promesse est une injure aux martyrs de Cadjèhoun, Savè, Kilibo, Tchaourou, Parakou et Kandi.

Qui a donné l'ordre de tirer à bout portant sur les Béninois ? Qui a donné l'ordre à l'armée ? Qui a donné l'ordre au sein de l'armée pour que les militaires tuent en masse leurs compatriotes ? Où se trouvent les corps des victimes ? Où sont cachés les dossiers médicaux des morts et des blessés ? Pourquoi la résidence du président Boni Yayi est toujours encerclée par l'armée et la police ? Les Béninois attendaient des réponses convaincantes à toutes ces interrogations majeures. Mais en vain.

Au lieu de dire clairement au peuple qu'il a

compris son message du 28 avril 2019 avec plus de 90% d'abstention et en tirer les conséquences requises, Patrice Talon, fidèle à la tradition, a choisi de l'endormir pour tenter de fermer la parenthèse des législatives. Non. Cette parenthèse ne sera pas fermée aussi facilement. Nous exigeons :

1- une enquête internationale indépendante sur les crimes contre l'humanité commis par l'armée et la police à Cotonou et à Kandi, les 1er et 2 mai 2019 (massacre des populations civiles à mains nues, suite aux tirs à balles réelles des forces de sécurité et de défense) ;

2- l'annulation de la parodie d'élections législatives organisée le 28 avril 2019 avec toutes les conséquences qui en découlent ;

3- l'annulation de toutes les lois liberticides et scélérates, notamment les lois électorales d'exclusion administrative et financière ;

4- l'audit international indépendant du fichier électoral national ;

5- la reprise des élections législatives pour le compte de la 8ème législature, dans les conditions démocratiques, dignes de confiance, inclusives, crédibles, transparentes et apaisées ;

6- la libération de tous les prisonniers politiques ;

7- la création des conditions favorables pour assurer le retour de tous les exilés politiques ;

8- la fin des persécutions, enlèvements, arrestations, emprisonnements et agressions physiques des opposants et activistes du web ;

9- la levée des mesures illégales de surveillance de la résidence de l'ancien Président de la République, Thomas Boni Yayi, qui l'empêchent de recevoir sa famille, son avocat, son médecin et ses partisans, depuis le 1er mai 2019.

Lettre de soutien, de solidarité, d'affection et d'espoir aux :

- Détenus politiques, otages de Patrice Talon dans les prisons civiles et camps de concentration au Bénin et en Guinée Equatoriale
- A tous ceux qui vivent dans la clandestinité, laissant derrière eux femmes et enfants pour fuir les massacres du dictateur Patrice Talon

Chers camarades,

- 1- Laurent Mètongnon
- 2- Saliou Youssao
- 3- Edouard Adégoké
- 4- Sabi Sira Korogoné
- 5- Sanni Zakari
- 6- Gafari Adéchokan
- 7- Chabi Khader
- 8- Bidé Zakari
- 9- Bertin S. Koovi
- 10- Daouda Soulé Abassi
- 11- Philippe Aboumon
- 12- Florence Hountondji
- 13- Herman Kokou
- 14- Habib Ahandessi
- 15- Ousmane Tadjoudine
- 16- Laourou Moudjibou
- 17- Thibaut Ogou
- 18- Hugues Sossoukpè
- 19- Dimon Marius
- 20- Folly B. Adandé
- 21- Dassi Hyppolite Djidjoho
- 22- Kamar Ouassangari
- 23- Franck Kpassassi
- 24- Constantin Amoussou
- 25- Igou Yessoufou
- 26- Cyrille Tohouénu
- 27- Damien Dégbey
- 28- Donklam Abalo
- 29- Samuel Anago
- 30- Hamiss Dramane
- 31- Latif Mamaloukpè
- 32- Prudence Tessi
- 33- André Assè,
- 34- Léonard Biaou
- 35- Innocent Atidoklèdjè,
- 36- Yann-Meryl Djokoui et bien d'autres compatriotes emprisonnés, per-

sécutés, menacés de mort ou d'emprisonnement, enlevés ou dans la clandestinité à cause de leurs opinions.

Je vous imagine, sous le coup de vos condamnations arbitraires et de votre nouvelle vie dans la clandestinité, dans votre état d'esprit de combattants pour la liberté. Je sais que vous tous avez été très courageux, très dignes, très fermes, très clairs. Mais, maintenant, comment allez-vous ? Je pense beaucoup à vous. Vous êtes tous dans mon cœur. Vous me manquez beaucoup. Et je pense aussi à vos familles, à vos enfants et à vos épouses.

Beaucoup parmi vous sont des responsables à divers niveaux du Pôle Unifié des Jeunes de l'Opposition (PUJO). C'est la jeunesse qui est visée. C'est tout simplement inimaginable, incroyable. Mais quelle justice est la justice béninoise ? Une justice injuste, inique. Quel président avons-nous ? Un homme méprisant, déconnecté et cynique. Il lâche son armée qui n'hésite pas à tirer à bout portant sur une population non armée; emprisonne et contraint à l'exil ses opposants pour empêcher la compétition électorale.

Je crois que le bien triomphera du mal. Qu'un jour vous sortirez des prisons de Cotonou, Porto-Novo, Akpro-Misséréte, Abomey-Calavi, Ouidah, Abomey et Parakou et que vous retrouverez la liberté. Lorsque Nelson Mandela était en prison, pour certains, il n'y avait pas d'espoir. Pourtant, il a retrouvé finalement la liberté. Alors, il faut garder l'espoir. Gardons tous espoir.

Le Bénin sera libéré, complètement, tôt ou tard. Les régimes oppresseurs ne peuvent perdurer à jamais et le jour viendra où le peuple béninois fera face à un choix. Je continue à vous écrire, à prendre de vos nouvelles, à prier pour vous, vos compagnons et toutes vos familles, je continue à parler de vous au plan international, afin que la communauté internationale puisse rappeler aux autorités béninoises leur obligation de respect des Droits de l'Homme.

A travers cette correspondance, je vous réaffirme mon soutien, mon affection et ma solidarité. Merci de saluer de ma part vos codétenus, pour ceux qui sont en prison. Dites-leur de garder bon courage. Vous qui vivez dans la clandestinité, je vous dis aussi force, courage et détermination.

A Patrice Talon et à ses auxiliaires, je leur déclare ceci : tout pouvoir est essentiellement précaire et temporel, sauf celui de DIEU.

Réprimez, kidnappez, torturez, tuez encore si vous voulez, fabriquez des dossiers d'inculpations selon ce que votre conscience vous suggère.

Sachez que ces pratiques indignes et haineuses n'émeussent en rien notre détermination à résister à votre dicta-

ture autocratique et à libérer le Bénin. Ni la prison ni la mort encore moins l'exil ne nous feront renoncer à notre combat contre l'imposture.

Tant qu'existe l'injustice sur la terre de Béhanzin, Bio Guéra et Kaba, il y aura toujours des voix pour réclamer la démocratie et l'Etat de droit.

Chers camarades, nous n'allons pas trahir la douleur du peuple béninois, la douleur des familles de nos compatriotes tués à Cadjèhoun et à Kandi par des tirs à balles réelles de l'armée de Patrice Talon.

Le combat se poursuivra sereinement. Il ne sera pas vain.

Que Dieu vous protège.
Demeurez bénis et fortifiés.
La lutte continue !
Salut camarades !

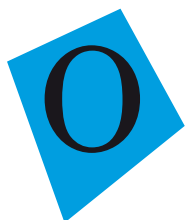
Fait à Paris, le 21 Mai 2019

Léonce HOUNGBADJI

- Président du Parti pour la Libération du Peuple (PLP)
- Coordonnateur national du Pôle Unifié des Jeunes de l'Opposition (PUJO)



Déclaration à propos du discours de Patrice Talon sur la crise postélectorale au Bénin



O nous avait annoncé une offensive médiatique du pouvoir de la « rupture » pour tenter de redorer son blason terni par les événements dramatiques de la crise postélectorale qui secoue le Bénin.

La presse internationale était conviée à une conférence de presse du président Talon le 17 mai 2019 et subitement reportée sine die, puis annulée définitivement le 21 mai 2019. Le dictateur a-t-il eu peur d'affronter des questions embarrassantes de journalistes indépendants ? Patrice Talon a préféré se livrer à un monologue le 20 mai dans un discours dont la vacuité confirme qu'il n'avait rien de pertinent à servir à la presse internationale.

Dans son discours, il s'est employé à défendre sa politique d'affameur du peuple, de pilleur de l'économie nationale, de fossoyeur des libertés démocratiques chèrement conquises, de promoteur de lois liberticides qui détruisent la démocratie et consacrent une dictature autocratique. Il réaffirme la justesse de ses lois en matière électorale et qualifie tout ça de « réformes nécessaires ».

Minimisant la gravité de la crise qui ébranle le pays, Patrice Talon la réduit à une « crise de croissance de notre processus démocratique ». Après avoir ordonné de tirer à balles réelles sur des manifestants à mains nues, faisant une dizaine de morts et de nombreux blessés, Patrice Talon tente d'en rejeter la responsabilité sur d'autres.

Pour Patrice Talon, les manifestations de protestations populaires, expressions du rejet massif (à 90%) des élections exclusives et de la résistance, ne sont dues qu'à « une controverse, à quelques frustrations inhérentes à la vie en communauté et aux mutations profondes ».

Au total, le dictateur Patrice Talon est resté droit dans ses bottes, un brin provocateur. Maintenant qu'il a atteint son objectif d'une inféodation complète du pouvoir législatif au pouvoir exécutif, Patrice Talon se veut magnanime et demande à son parlement de députés qu'il a nommés pour faire sa volonté, de procéder à une relecture de la charte des partis

politiques et du code électoral qui lui ont permis de réaliser un hold-up électoral le 28 avril 2019 et qui sont au cœur de la crise actuelle. Il s'appuie sur les appels à la paix qu'il a suscités pour espérer mettre fin à la résistance du peuple, des patriotes et démocrates. Il se veut généreux après sa forfaiture et parle de soi-disant main tendue à l'opposition, avec l'invitation très prochainement de toute la classe politique pour des « échanges directs, francs et constructifs ».

Ainsi, Patrice Talon, qui a déchiré le contrat social, fait assassiner des Béninois, violé à plusieurs reprises la Constitution, n'a jamais respecté sa parole, a fermé la porte à toutes les offres de dialogue et recherches de consensus, contraint de nombreux citoyens à la prison, à l'exil, dans la clandestinité et assigné à résidence un ancien président de la République, appelle aujourd'hui à l'unité, au dialogue et autres « échanges directs et francs ». Il invite le peuple au respect des lois en se soumettant à la légalité de la dictature autocratique qu'il a installée. Peut-on faire confiance à un homme sans foi ni loi? Personne ne tombera dans son piège.

Les patriotes et démocrates de la Diaspora réunis au sein du Collectif pour la Sauvegarde de la Démocratie au Bénin (CSDB) estiment qu'à travers son discours du 20 mai 2019, Patrice Talon continue de mépriser et de provoquer son peuple, d'ignorer les recommandations diverses de bons sens prodiguées par des hommes et institutions de par le monde.

Le CSDB déclare que le peuple béninois ne peut plus rien attendre de bon du président Talon et ses députés-employés qui n'ont aucune légitimité.

La diaspora réaffirme sa conviction que le peuple béninois saura tirer de riches leçons pour résister et vaincre la dictature autocratique, pour l'avènement d'une nouvelle gouvernance démocratique, respectueuse de la personne humaine et du bien public.

Peuple Béninois debout et vive la résistance !

Paris, le 22 Mai 2019

Le CSDB



...Du 21 au 23 mai 2019, la Conférence Episcopale du Bénin s'est réunie au Grand Séminaire Monseigneur Louis Parisot de Tchanvédjé pour sa troisième session plénière ordinaire, au titre de l'année pastorale 2019-2019...

2- Sur le plan socio-politique, la Conférence Episcopale du Bénin note avec regret la déconstruction progressive de l'esprit et surtout de l'héritage de l'historique Conférence des Forces vives de la Nation. Elle invite tous les acteurs politiques de notre pays à renouer avec les principaux acquis de cet Événement majeur et fondateur de notre histoire commune.

3-Malgré leurs multiples démarches et interventions en vue de l'organisation d'élections législatives inclusives, les Évêques du Bénin ont vécu avec amertume la poursuite du processus électoral qui a abouti à l'installation d'un nouveau Parlement sans les partis d'opposition de même que la vague

des violences post-électorales qui ont occasionné des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels. La Conférence Episcopale du Bénin présente ses condoléances aux familles endeuillées par les violences post-électorales et à la famille de notre compatriote Fiacre Gbédji, le guide des deux touristes français enlevés récemment dans le Parc de Pendjari.

...En effet, non assumés totalement et non intégrés à l'esprit du peuple, tout projet de société et toute réforme risquent d'échouer à moyen ou à long termes.

En prélude au dialogue, la Conférence Episcopale du Bénin plaide auprès des Autorités pour le retour au bercail de tous les fils et filles du Bénin contraints à quitter le territoire national pour une raison ou une autre, la jouissance totale des libertés d'expression et de mouvements par tous les citoyens et enfin, la restauration d'un climat de paix et de confiance dans le pays.

Et tout pouvoir, quel qu'il soit, a besoin de contre-pouvoir pour son équilibre. »

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie exprime sa vive préoccupation face à la situation politique au Bénin



Pour faire suite aux élections législatives du 28 avril 2019 au Bénin, où le taux de participation s'est élevé à 27 %, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) exprime sa vive préoccupation face à la situation politique dans le pays. Aucun parti de l'opposition n'a pu participer au scrutin, la Commission électro-

rale nationale autonome ayant estimé que seuls deux partis, proches du pouvoir présidentiel, remplissaient les conditions requises par le nouveau code électoral.

Selon l'ONG Amnistie internationale, quatre morts sont à déplorer dans les heurts post-électorales.

La nouvelle Assemblée nationale a été officiellement installée jeudi 16 mai à Porto-Novo, sous haute protection militaire.

Les autorités politiques de l'APF, le Président François Paradis, Président de l'Assemblée nationale du

Québec, et le Secrétaire général parlementaire Jacques Krabal, député français, expriment leur inquiétude d'un risque de recul démocratique et appellent au respect du pluralisme politique et de l'État de droit. L'APF suivra avec la plus grande attention l'évolution de la situation dans ce pays qui sera examinée notamment lors de la prochaine Assemblée régionale de la Région Afrique, à Rabat, en juin prochain.

Conformément à la Déclaration de Bamako, les autorités politiques de l'APF demandent à ce que tous les partis politiques, tant de l'opposition que de la majorité, participent à la vie politique nationale et soient tous deux représentés dans les instances francophones. Le Bénin, modèle de démocratie sur le continent, doit préserver l'acquis indéniable qu'est la contribution de l'opposition au fonctionnement des institutions.

Paris, le 22 mai 2019

TALON, TU MARCHERAS SUR NOS CADAVRES POUR ORGANISER DES ÉLECTIONS SANS L'OPPOSITION



LA PATRIE OU LA MORT. NOUS ALLONS NOUS
SACRIFIER POUR SAUVEGARDER NOTRE
DÉMOCRATIE

Bulletin d'information N°08 de la plateforme citoyenne « Sauvons le Bénin »

Email : sauvonslebenin229@yahoo.fr